



## COMMUNIQUÉ

### **Projet de programme d'Éco-Droit ou comment formater les jeunes aux emplois précaires et uberisés !**

Alors que le ministère prétend maintenir la double finalité des diplômes professionnels, il décide de diminuer de 50 % le temps d'enseignement en éco-droit pour l'ensemble des bacs pros concernés. Cette réduction horaire entraîne inéluctablement des coupes sombres dans les programmes et une baisse des connaissances attendues, ce qui compliquera la réussite des bachelier·es professionnel·les dans le supérieur.

Ainsi, l'organisation juridique et les relations collectives au travail sont purement et simplement expurgées du programme. Le SNUEP-FSU a exigé leur réintégration. Il serait irresponsable et grave que des jeunes qui entrent rapidement dans l'emploi ne bénéficient pas de connaissances solides sur les droits des salarié·es, sur les règles de représentation syndicale, les actions envisageables lors des conflits au travail. L'histoire de l'organisation du travail, fordisme, taylorisme notamment, la connaissance des tribunaux, de leurs compétences et des modalités de saisine subissent le même sort. La SNUEP-FSU demande aussi leur réintroduction.

À l'inverse, les bienfaits du numérique sur l'organisation des entreprises, sur les modalités et les contrats de travail prennent une place prépondérante.

De plus, au prétexte de s'adapter aux référentiels de BTS et d'être plus « concret » pour les jeunes, le nouveau programme d'éco-droit est présenté sous la forme de cinq questionnements problématisés. Cette méthode de référentiel, qui a déjà largement montré ses effets dévastateurs pour le baccalauréat GA, masque en réalité des contenus progressivement asséchés.

Le SNUEP-FSU a demandé une entrée par des notions, des savoirs ambitieux et le retour à minima de 2 heures hebdomadaires d'enseignement disciplinaire. Ces conditions sont indispensables pour la réussite des bachelier·es professionnel·les dans leurs poursuites d'études, leur insertion professionnelle et pour leur permettre d'activer les leviers d'accès à la formation tout au long de leur vie.

Le SNUEP-FSU appelle les collègues à échanger sur ces programmes et démontrer qu'ils relèvent d'un véritable mépris pour les jeunes qui se destinent à des emplois d'ouvriers, d'employés ou d'artisans.

Ce choix politique d'appauvrissement des contenus est aussi la démonstration, une fois de plus, du mépris affiché par le ministre pour les enseignant·es qui ne vont pouvoir que survoler les notions au regard du peu de temps dédié.

Le SNUEP-FSU appelle les collègues à amplifier les actions et les mobilisations pour une autre réforme où l'élévation des connaissances et des qualifications des élèves doivent être au centre des transformations envisagées, tout comme les conditions de travail des personnels.

Avec le SNUEP-FSU, ne laissons pas passer cette réforme !